



Modalités

Présentiel Sur l'exploitation

PRESTATION

Réalisez votre plan d'épandage



Vous souhaitez

Déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DAPE) ou d'installation classée (ICPE)

Optimiser l'utilisation des effluents d'élevage sur votre exploitation

Respecter la réglementation liée à l'épandage des matières organiques



Nous vous proposons

De calculer de la quantité d'effluents produite par votre troupeau

D'évaluer la quantité d'effluents épandables sur chacune de vos parcelles

Un programme prévisionnel d'épandage respectant la réglementation

Une cartographie de vos parcelles faisant apparaître les surfaces épandables



Les résultats

Un document réglementaire

Un outil pour réaliser des épandages qui respectent la réglementation, les besoins de la culture et la nature de vos sols

Un document cartographié évolutif qui peut être couplé avec votre déclaration PAC et votre plan de fumure



Vous recevrez

Les dossiers clé-en-main à remettre à l'administration

Un exemplaire à conserver sur votre exploitation

Un tableau pré-rempli vous permettant d'enregistrer vos pratiques de fertilisation



Les + Proagri

Vous sécurisez vos demandes à l'administration

Vous optimisez l'utilisation de vos effluents

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

